

**Préavis municipal no 30
relatif
à une demande de crédit concernant
la
pérennisation de Nyon Région
Télévision (NRTV)**

Date proposée pour la séance de la commission:

- **Mardi 10 octobre 2017 à 19h00**
Bâtiment Montoly : Salle Mont-Blanc

Municipale responsable: Mme Christine Girod

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Historique

Nyon Région Télévision (NRTV) a été mise en place en 2006 par le Têlêréseau de la région nyonnaise (TRN) et la Société électrique intercommunale de la Côte (SEIC).

Ces derniers se sont appuyés sur la société de production ORCA à laquelle a été confié le mandat de production et de direction. La totalité des programmes appartient à cette dernière. NRTV s'est positionnée dès son démarrage comme un complément télévisuel à l'offre de la RTS, de Léman bleu et de La Télé.

L'Office fédéral de la communication (OFCOM) n'a attribué qu'une autorisation de diffuser à NRTV et non pas une concession assortie d'un mandat et d'une quote-part de la redevance fédérale, ce qui lui permet de plus grandes libertés.

Depuis 2010, les têlêréseaux associés au sein de Communyon réfléchissent à l'avenir de cette télévision régionale. Pour mémoire Communyon est une association dont le but est de contribuer à l'essor économique, culturel et artistique de la ville de Nyon et de sa région en favorisant le développement de moyens de communication et d'information attractifs, modernes et adaptés aux besoins actuels et futurs.

Des discussions avec le Conseil régional ont mis en évidence la problématique de la couverture de l'ensemble du district, la nécessité de mettre en place une gouvernance adaptée sur la base d'objectifs clairs et d'un financement stable. Le calendrier s'est accéléré dès la mi 2014 avec la décision de TRN de se retirer définitivement du soutien à NRTV.

Communyon a confié un premier mandat d'analyse à un expert extérieur (Thierry Bovay – La Prod TV Sàrl) qui a conclu à la nécessité de conserver une télévision locale, mais sur des bases renouvelées.

En partenariat avec Communyon, les Municipalités de Gland et Nyon ainsi que le Conseil régional, un groupe de sauvetage a été constitué en décembre 2014. Un mandataire expérimenté a été mobilisé (Christophe Rasch - Protv Ventures SA) pour réfléchir avec le groupe aux bases d'un nouveau projet de télévision régionale tirant également parti de l'expérience conduite par NRTV durant ces dernières années.

Présente dans le nouveau groupe de travail sous l'égide de Communyon, la Municipalité de Gland s'était engagée en faveur de la création de la nouvelle NRTV et a participé activement à l'élaboration du projet. Ainsi, un préavis municipal relatif à une demande de crédit concernant la pérennisation de NRTV (préavis 92) a été déposé auprès du Conseil communal en 2016. Ledit préavis a été accepté mais conditionné (amendement) par le dépôt d'un rapport complémentaire sur l'opération de sauvetage de la chaîne et l'évolution de la situation future de NRTV par la Municipalité. Un rapport à ce sujet, daté du 5 septembre 2016, a été transmis au Conseil communal.

Préambule

Suite à sa réorganisation en 2015, NRTV a bénéficié d'une période de croissance et de changements significatifs de par l'augmentation de son offre télévisuelle ainsi que d'une visibilité accrue de par sa présence importante sur les réseaux sociaux.

Elle est parvenue à se positionner comme un media incontournable, couvrant nombre d'événements culturels, politiques, sociaux, sportifs et économiques de la vie régionale en donnant la parole à plusieurs centaines de personnalités du district et du canton.

Elle a également développé divers partenariats avec les chaînes locales, plus d'une vingtaine de communes et autres associations régionales à l'instar de l'Association des Sociétés Sportives Nyonnaises (ASSN) pour l'émission « NRTV fait son sport » ainsi qu'avec le Conseil régional pour l'émission « NRTV fait sa culture ».

Considérant la croissance positive de NRTV évoquée précédemment, la Municipalité de Gland souhaite maintenir son soutien à la chaîne afin qu'elle poursuive sa mission de relater la vie régionale. Ainsi, elle s'est engagée à présenter un préavis portant sur une demande de crédit pour l'exercice 2018.

NRTV : du bilan à la stratégie d'avenir

Comme le montrent les comptes d'exploitation et de pertes et profits présentés ci-dessous, le bilan 2016 de NRTV est en léger bénéfice et démontre une gestion saine et optimisée de l'entreprise :

Le bilan 2016 et les comptes

ASSOCIATION COMMUNYON - NYON COMpte D'EXPLOITATION 2016		ASSOCIATION COMMUNYON - NYON COMpte DE PERTES ET PROFITS 2016	
Chiffres d'affaires		Bénéfice brut (Perte brute)	52 638
Recettes Canal Saturne	0		
Recettes publicité	68 474	Frais d'administration	
Commission sur recettes publicité	0	Honoraires tiers	6 100
Soutien Conseil Régional	10 000	Frais de télécommunications	5 845
Soutien Communes	539 839	Site internet	3 042
Recettes prestations	8 500	Assurances commerciales	269
Recettes dons	14 050	Loyer studio / entretien	-15 200
Cotisations des membres	3 400		-57
Dissolution prov.Produits exceptionnels	0		
		Frais de clientèle	
Total du chiffre d'affaires	644 263	Télé réseau Région Nyon, abt	110
		Promotion / représentation	10 791
Frais d'exploitation		Publication / documentation	4 111
ORCA Production - RYZ	0		-15 012
ORCA Production - Prest.cpmpl.exceptionnelles	0		
PROTV Ventures SA / Mediago	567 112	Charges financières	
Redevances, droit d'auteur	5 503	Intérêts et frais bancaires	83
Frais prestations	750	TVA à charges - REDIP	37 256
Total frais d'exploitation	573 365		-37 339
Amortissements		TOTAL DES CHARGES	-52 408
Amortissement matériel technique	18 259		
Total amortissements	18 259	Couverture déficit	
Bénéfice brut (Perte brute)	52 638	BENEFICE / (PERTE) NET	230

Un soutien essentiel pour faire vivre la chaîne aujourd'hui et demain

NRTV étant une chaîne indépendante ne bénéficiant pas d'une concession, les soutiens financiers de la part des communes sont essentiels à son fonctionnement mais également à son développement¹. En effet, quatorze communes de la région ont accepté de soutenir la chaîne, permettant ainsi à NRTV la diffusion de quatre émissions :

- « L'actu », journal d'informations relatant les faits marquants du district par le biais de reportages et d'entretiens avec une série d'invités ;
- « Le débat », donnant la parole à divers acteurs régionaux sur des sujets liés à l'actualité politique et sociétale ;
- « NRTV fait son sport », qui relate les manifestations sportives des clubs régionaux ;
- « NRTV fait sa culture » qui retrace les événements culturels passant du théâtre, danse, peinture, musique, cinéma ou encore littérature.

De plus, NRTV développe une stratégie axée sur la proximité et est présente à ce jour dans environ 150'000 foyers tant par le biais de la télévision que sur d'autres types de supports (tablettes, smartphones et autres).

Néanmoins, les médias au sens large sont en proie à de nombreuses difficultés financières, et plus particulièrement les médias indépendants. Dans ce climat d'incertitude, le soutien des collectivités locales devient indispensable faute de quoi les citoyens pourraient assister à la disparition de certains médias régionaux.

Les soutiens d'ores et déjà obtenus ont permis d'augmenter la qualité des programmes et les développements susmentionnés.

Par ailleurs, un accord est en cours de formalisation avec le prestataire de services Media Go et son partenaire CNN Money Switzerland quant à une extension de leurs activités à Gland au sein des nouveaux locaux de la SEIC.

Cela pourrait permettre de développer des synergies, notamment en termes de studio, d'équipements techniques, de personnel, etc. ainsi que d'optimiser la gestion des coûts d'exploitation afin de réaliser une économie substantielle sur le long terme.

Si cet ancrage à Gland devait se concrétiser, d'importantes retombées en termes d'image, d'emplois et de visibilité pour la Ville sont à prévoir.

Conclusions

La volonté de la Municipalité est de maintenir dans le paysage médiatique local ce media qui existe depuis plusieurs années et qui bénéficie d'un ancrage glandois. Actuellement, aucun mécanisme permettant ce type de soutien financier n'existe au niveau du Conseil régional (participation pérenne aux charges d'exploitation).

Proche des habitants, capable de refléter au quotidien l'actualité et les préoccupations de nos localités, une télévision de proximité est un atout fort. C'est un instrument de communication nécessaire pour valoriser les événements locaux, la vie culturelle, politique et sportive de la région.

¹ Sur un budget annuel de fonctionnement d'environ CHF 600'000.-, les collectivités publiques le financent à hauteur de CHF 474'294 en 2017 (source : budget opérationnel pour Communyon/NRTV 2017).

Les récents développements de la chaîne ainsi que le succès d'audience témoignent du vif intérêt du public à retrouver des échos de la vie locale. Une fin des activités de NRTV constituerait une grande perte, raison pour laquelle les soutiens financiers à la chaîne doivent être maintenus, non seulement pour permettre à cette dernière de se développer, mais également afin d'assurer sa pérennité.

Enfin, la pérennisation de NRTV pourra déboucher sur l'aboutissement des discussions avec les deux partenaires Media Go et CNN Money Switzerland. La présence de ces médias sur le sol glandois engendrerait des retombées significatives pour la Ville de Gland en termes d'emploi, ainsi que d'image et de visibilité.

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu - Le préavis municipal no 30 relatif à une demande de crédit concernant la pérennisation de Nyon Région Télévision
- ouï - le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet.
- ouï - le rapport de la commission des finances ;
- d é c i d e
- I. - d'accorder un montant de CHF 130'000.- à titre de participation au budget 2018 de fonctionnement de NRTV;
- II. - d'inscrire cette dépense au budget pour 2019 et 2020.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

G. Cretegnny

Le Secrétaire:

J. Niklaus